

**Assemblée générale**

Distr. générale
2 février 2001
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la Conférence internationale
des Nations Unies sur le commerce illicite
des armes légères sous tous ses aspects
Deuxième session
8-19 janvier 2001**

**Lettre datée du 30 janvier 2001, adressée au Secrétaire
général adjoint aux affaires de désarmement
par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme vous le savez, la délégation sud-africaine à la récente réunion du Comité préparatoire de la Conférence internationale des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui se tiendra en 2001, a annoncé que la police sud-africaine a détruit, le 17 janvier 2001, 102 tonnes d'armes légères, ainsi que de parties et pièces détachées d'armes légères d'une valeur estimée à 3,5 millions de dollars des États-Unis. Cette initiative, à savoir la destruction unilatérale d'armes légères excédentaires, est un exemple de mesures pratiques visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la déclaration de l'Afrique du Sud (voir annexe) en tant que document du Comité préparatoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Dumisani S. **Kumalo**

Annexe à la lettre datée du 30 janvier 2001, adressée au Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration faite par l'Afrique du Sud à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, 19 janvier 2001

Étant donné l'importance que revêt la destruction des armes légères excédentaires comme mesure préventive essentielle visant à mettre fin à la prolifération de ces armes, le Gouvernement sud-africain a pris une autre importante initiative pour combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

La police sud-africaine a détruit, le 17 janvier 2001, 102 tonnes d'armes légères ainsi que de parties et pièces de rechange de telles armes, représentant une valeur estimée à 3,5 millions de dollars des États-Unis. Au total, 27 816 armes légères, dont des pistolets, des revolvers, des fusils et des armes de fabrication artisanale, ont été détruites. L'ensemble comprenait 4 524 armes à feu confisquées ou de fabrication artisanale ainsi que 23 292 armes à feu excédentaires de la police. Sept lanceurs et 20 335 parties et pièces détachées d'armes légères ont aussi été détruits.

Les armes légères confisquées par la police sud-africaine sont détruites une fois que l'enquête, y compris les examens médico-légaux, est achevée.

Le Gouvernement sud-africain s'emploie à lutter contre les flux d'armes illícites passant par ses frontières et de nombreux succès ont été enregistrés à cet égard. Au cours des dernières années, des milliers d'armes légères et de munitions ont été détruites au Mozambique, dans le cadre des diverses opérations Rachel. Plus de 12 100 armes et près de 104 000 cartouches ont été confisquées depuis mars 2000 dans le cadre de l'opération Crackdown. Dans la plupart des cas, le numéro de série avait été effacé de sorte qu'il était difficile voire impossible de retrouver le premier propriétaire ou le fabricant.

L'Afrique du Sud est convaincue que l'initiative qu'elle a prise de détruire unilatéralement toutes les armes légères excédentaires servira d'exemple comme mesure pratique visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.